

PLAN DE GOUVERNANCE ET DE PARTENARIAT



RÉVERBÈRE

Réseau de recherche et de valorisation de la
recherche sur le bien-être et la réussite

PLAN DE
GOUVERNANCE
ET DE PARTENARIAT
2018 2023

PRÉAMBULE

Ce document présente l'entente de partenariat et la structure de gouvernance du Réseau de recherche et de valorisation de la recherche sur le bien-être et la réussite (**RÉVERBÈRE**), un projet pancanadien francophone. Le **RÉVERBÈRE** se démarque par une volonté forte des chercheurs et des partenaires d'unir leurs expertises distinctes, mais complémentaires pour faire de la mobilisation des connaissances un terrain propice à la coopération et à la coconstruction en réponse à la diversité des élèves et de leurs besoins.

1. OBJECTIFS DU RÉVERBÈRE

Le **RÉVERBÈRE** a pour finalité le développement et la mise en place de stratégies de mobilisation de connaissances favorisant l'utilisation des connaissances issues de la recherche (**CIR**) pour le bien-être et la réussite en contexte de diversité.

AXE 1 : CONNAISSANCES ISSUES DE LA RECHERCHE

Le premier objectif spécifique vise à identifier les principaux constats de recherche en matière de bien-être et de réussite en contexte de diversité. Quatre thématiques sont visées :

- **Interventions éducatives**
- **Collaboration et partenariat**
- **Gestion organisationnelle**
- **Développement professionnel**

Le deuxième objectif spécifique vise à produire des connaissances vulgarisées, synthétisées et adaptées aux contextes des utilisateurs en recourant aux principes de la recherche-développement.

AXE 2 : PRATIQUES FONDÉES SUR LA PRISE DE DÉCISIONS ÉCLAIRÉES

Le troisième objectif spécifique vise l'identification des mécanismes facilitant l'accès aux CIR sur le bien-être et la réussite en contexte de diversité chez les acteurs de l'éducation.

AXES DE RECHERCHE ET MODE DE FONCTIONNEMENT

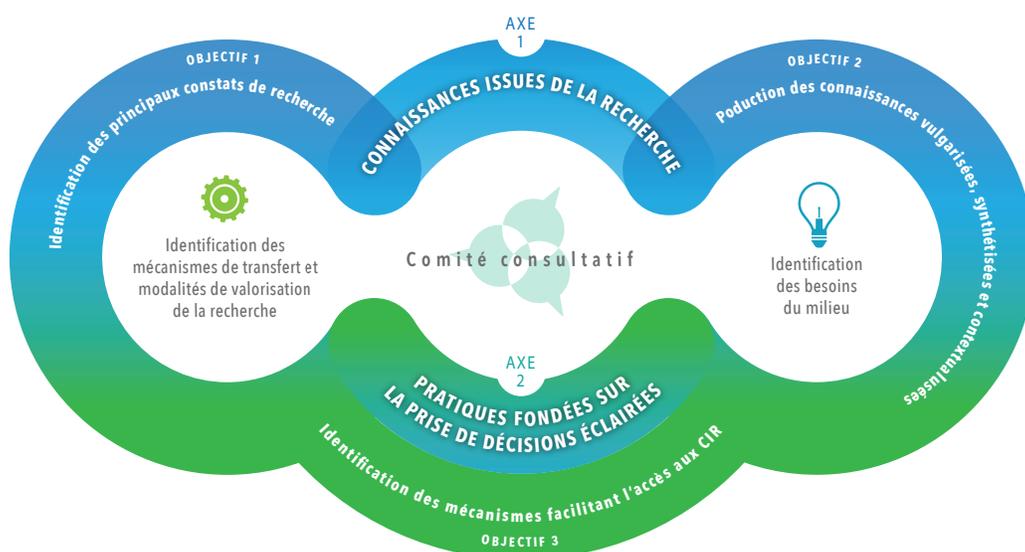


Figure 1.
Axes de recherche
et mode de
fonctionnement

STRUCTURE DE GOUVERNANCE

Le **RÉVERBÈRE** repose sur un leadership partagé entre les chercheurs rattachés aux organismes partenaires (établissements universitaires et organismes sans but lucratif) et sur une structure de gouvernance dynamique mettant à profit le dialogue entre les chercheurs et les partenaires issus des milieux de pratique. La figure 2 offre une perspective globale de la structure de gouvernance du **RÉVERBÈRE**.

PERSPECTIVE GLOBALE DE LA STRUCTURE DE GOUVERNANCE DU RÉVERBÈRE

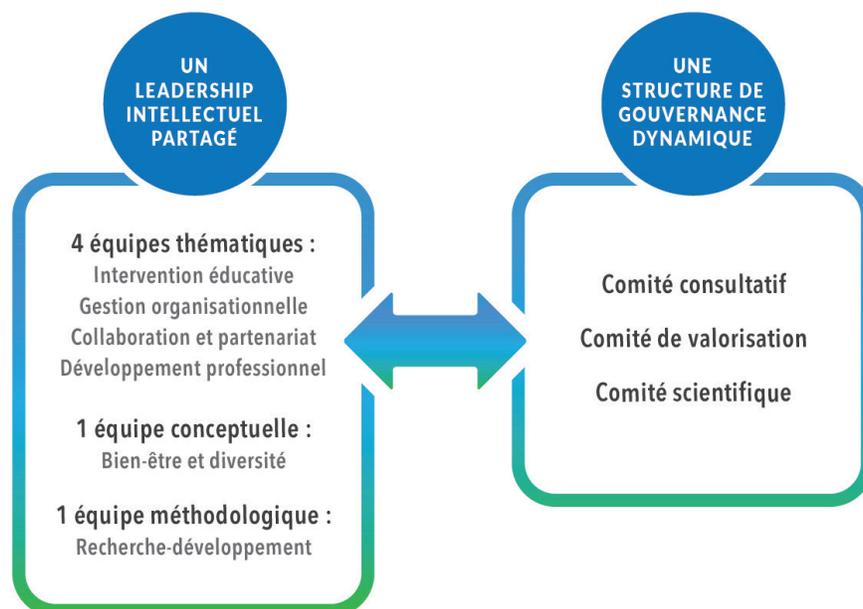


Figure 2
Perspective globale
de la structure de
gouvernance du
RÉVERBÈRE

Outre le leadership partagé, le **RÉVERBÈRE** repose également sur des mécanismes de communication visant à bonifier les occasions d'échanges entre chercheurs et partenaires des milieux de pratique pour ainsi faciliter la coconstruction entre ses différents organes. La figure 3 illustre ces mécanismes qui sont ensuite explicités dans la section Mécanismes de mise en action.

LES RELATIONS ENTRE LES ÉQUIPES DE TRAVAIL ET LES COMITÉS

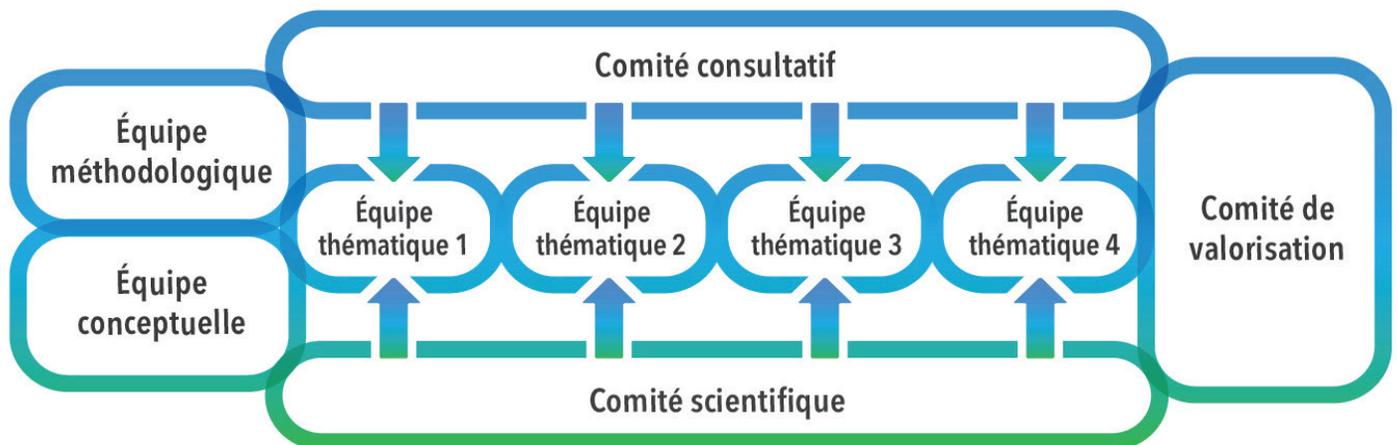


Figure 3.
Liens qui caractérisent les relations entre les équipes de travail et les comités

MÉCANISMES DE MISE EN ACTION

La mise en action des équipes de travail et des différents comités s'actualise par le séminaire de travail annuel du **RÉVERBÈRE** réparti sur quatre à cinq jours et qui se tient en octobre de chaque année (**an 1 : UQTR ; an 2 : U Laval ; an 3 : UQO ; an 4 : UQAM ; an 5 : UQTR**). Alors que les deux premières journées sont consacrées au travail en comités, les trois journées subséquentes sont réservées aux travaux des **équipes thématiques**, de l'**équipe conceptuelle** et de l'**équipe méthodologique**. Outre le travail entre les rencontres, les comités et les équipes travailleront en présentiel une fois l'an, et à distance à l'aide de Skype cinq fois ou plus l'an. Cette stratégie s'est révélée efficace dans nombreux projets mettant à profit des acteurs de différentes régions, provinces ou différents pays.

COMITÉ CONSULTATIF

Le **Comité consultatif** est composé de douze partenaires issus des milieux de pratique (scolaire, ministériel et communautaire) et d'un partenaire expert du transfert des connaissances. Ces partenaires représentent l'**Alberta**, la **Saskatchewan**, le **Manitoba**, l'**Ontario**, le **Québec**, le **Nouveau-Brunswick** et la **Nouvelle-Écosse** (voir page 12). C'est par l'entremise d'activités de type « carrousel » que ce comité sera lié à l'ensemble des chercheurs (ce type d'activité s'est révélé efficace dans d'autres projets réunissant chercheurs et praticiens).

MANDAT DU COMITÉ CONSULTATIF

- Orienter les travaux des chercheurs en fonction des besoins identifiés dans les milieux qu'ils représentent.
- Partager des pratiques efficaces mises en place dans leurs milieux respectifs favorisant le bien-être et la réussite des élèves (savoirs expérientiels).
- Orienter le développement de connaissances vulgarisées, synthétisées et contextualisées en fonction des particularités des milieux qu'ils représentent.
- Participer au développement des produits et à leur mise à l'essai.
- Valider la pertinence des connaissances et des produits qui seront transmis aux milieux qu'ils représentent.
- Orienter le déploiement d'activités de transfert de connaissances en fonction des particularités des milieux qu'ils représentent.
- Encourager la participation des milieux qu'il représentent aux activités de transfert de connaissances proposées.
- Contribuer à la diffusion de l'information relative aux productions et à la diffusion des CIR.
- Établir des liens avec d'autres milieux scolaires ou communautaires susceptibles de bénéficier des productions réalisées.
- Établir des liens de collaboration, d'échange (intra et interprovinciaux) et de réseautage avec d'autres partenaires afin de notamment réduire l'isolement des différents organismes partenaires et de faire émerger de nouveaux partenariats.
- Soutenir les transformations dans les milieux de pratique (mobilisation des acteurs locaux ou régionaux).

CONSTITUTION DU COMITÉ CONSULTATIF

- **Association canadienne des professionnels de l’immersion**
Marc-Albert Paquette, président
- **Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques**
Denis Tardif, directeur adjoint
- **Conseil des écoles fransaskoises**
André Messier, directeur général adjoint
- **Conseil pédagogique interdisciplinaire du Québec**
Louise Trudel, directrice générale
- **Conseil scolaire acadien provincial**
Margaret Gillespie de Gooyer, directrice des services éducatifs
- **District scolaire franco-manitobain**
René Déquier, directeur général adjoint
- **Fédération des établissements d’enseignement privés**
Martine Roy, directrice générale du Séminaire Saint-Joseph
- **Ministère de l’Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick**
Tania Roy, directrice des services d’appui à l’éducation
- **Regroupement des maisons de jeunes du Québec**
Nicholas Legault, directeur
- **Réseau d’adaptation scolaire de l’Alberta**
Audrey Boivin, directrice
- **Tables des responsables de l’éducation des adultes et de la formation professionnelle des commissions scolaires du Québec**
Louise Dionne, directrice générale
- **Commission scolaire des Premières-Seigneuries**
Catherine Thomassin, directrice adjointe des services éducatifs

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Le **Comité scientifique** est composé de huit chercheurs qui assument un rôle de leadership dans l'une ou l'autre des équipes de travail. Ce comité a pour but de coordonner l'ensemble des activités du **RÉVERBÈRE** et d'assurer le bon déroulement des séminaires de travail annuels.

MANDAT DU COMITÉ SCIENTIFIQUE

- Coordonner la production des états de connaissances.
- Coordonner la production des avis.
- Coordonner les séminaires annuels réunissant chercheurs et partenaires.
- Assurer les échanges conceptuels relatifs notamment à la recherche-développement et au bien-être en contexte de diversité.
- Encourager le dialogue et l'enrichissement à partir des perspectives multidisciplinaires et multisectorielles de l'ensemble des membres du Réseau.
- Encourager la prise en compte des avis d'experts internationaux (états de connaissances; bien-être en contexte de diversité et recherche-développement).
- Afficher et sélectionner les candidats postdoctoraux.
- Assurer le respect des balises budgétaires nécessaires à la réalisation des activités.

COMPOSITION DU COMITÉ SCIENTIFIQUE

Nadia Rousseau, UQTR

Responsable du RÉVERBÈRE

Mirela Moldoveanu, UQAM

Thématique Interventions éducatives

Fasal Kanouté, Université de Montréal

Thématique Collaboration et partenariat

Lise-Anne St-Vincent, UQTR

Thématique Gestion organisationnelle

Nancy Gaudreau, U Laval

Thématique Développement professionnel

Léna Bergeron, UQTR

Comité de travail sur la recherche-développement

Corina Borri-Anadon, UQTR

Comité de travail sur le bien-être en contexte de diversité

Dominic Voyer, UQAR

Comité de valorisation de la recherche

COMITÉ DE VALORISATION

Le **Comité de valorisation** est composé de sept chercheurs et de quatre représentants des milieux de pratique (représentant respectivement le Québec, l'Ontario, l'ouest du Canada et l'est du Canada), dont l'objectif est d'assurer le dialogue entre chercheurs et praticiens pour ainsi assurer une valorisation des CIR vulgarisées, synthétisées et contextualisées.

MANDAT DU COMITÉ DE VALORISATION

- Coordonner les productions différenciées en fonction des utilisateurs.
- Assurer la réalisation de ces productions à l'intérieur des balises budgétaires établies (en cohésion avec le Comité scientifique).
- Coordonner le développement de la plateforme web dynamique et de ses composantes.
- Planifier les activités annuelles de transfert des connaissances en fonction des besoins des différentes provinces participantes.
- Coordonner la rédaction de l'Avis faisant état des mécanismes de valorisation de la recherche les plus susceptibles de contribuer à l'utilisation des CIR sur le bien-être et la réussite en contexte de diversité chez les acteurs de l'éducation.

CONSTITUTION DU COMITÉ DE VALORISATION

Responsable

Dominic Voyer, UQAR

Membres

Nadia Rousseau, UQTR
Responsable du RÉVERBÈRE

Léna Bergeron, UQTR
Coresponsable de l'équipe Recherche développement

Représentant de l'équipe Interventions éducatives
À déterminer**

Représentant de l'équipe Collaboration et partenariat
À déterminer**

Représentant de l'équipe Gestion organisationnelle
À déterminer**

Représentant de l'équipe Développement professionnel
À déterminer**

Un partenaire des milieux de pratique – ouest du Canada*

Un partenaire des milieux de pratique – Ontario*

Un partenaire des milieux de pratique – Québec*

Un partenaire des milieux de pratique – est du Canada*

*
Les partenaires
des milieux de
pratique seront
identifiés lors de la
première rencontre
en présence du
RÉVERBÈRE
(séminaire de
travail annuel).

**
Les chercheurs des
équipes thématiques
qui siégeront
au Comité de
valorisation seront
identifiés lors de la
première rencontre
en présence du
RÉVERBÈRE.

ÉQUIPES THÉMATIQUES, CONCEPTUELLE ET MÉTHODOLOGIQUE

MANDAT

- Identifier les CIR favorisant le bien-être et la réussite en contexte de diversité; offrir un cadre conceptuel (bien-être et diversité) et méthodologique (recherche-développement); transformer les connaissances et les cadres produits en outils vulgarisés, synthétisés et contextualisés.
- Quatre équipes thématiques sont responsables de la production d'états de connaissances.
- Une équipe conceptuelle est responsable de la production d'un document-cadre sur la question du bien-être en contexte de diversité.
- Une équipe méthodologique se consacre à la recherche-développement et à la production d'un document-cadre sur cette approche.
- Le tableau 1 identifie chaque responsable d'équipes thématiques ainsi que des équipes conceptuelle et méthodologique.

UN LEADERSHIP INTELLECTUEL PARTAGÉ

<p>4 ÉQUIPES THÉMATIQUES</p> <p>Interventions éducatives Gestion organisationnelle Collaboration et partenariat Développement professionnel</p>	<p>RESPONSABLES THÉMATIQUES (siègent au Comité scientifique)</p> <p>Mirela Moldoveanu (UQAM) Lise-Anne St-Vincent (UQTR) Fasal Kanouté (UdeM) Nancy Gaudreau (ULaval)</p>	<p>CORESPONSABLES THÉMATIQUES</p> <p>À déterminer À déterminer À déterminer À déterminer</p>
<p>1 ÉQUIPE CONCEPTUELLE</p> <p>Bien-être en contexte de diversité</p>	<p>RESPONSABLE (LEADER DIVERSITÉ) (siège au Comité scientifique)</p> <p>Corina Borri-Anadon (UQTR)</p>	<p>CORESPONSABLE (LEADER BIEN-ÊTRE) (siège au Comité de valorisation)</p> <p>Angèla AuCoin (UMoncton)</p>
<p>1 ÉQUIPE MÉTHODOLOGIQUE</p> <p>Recherche-développement</p>	<p>RESPONSABLE (siège au Comité scientifique)</p> <p>Nadia Rousseau (UQTR)</p>	<p>CORESPONSABLE (siège au Comité de valorisation)</p> <p>Léna Bergeron (UQTR)</p>

Tableau 1. Constitution des équipes thématiques

2. RÔLE DES CHERCHEURS ET DES COLLABORATEURS

CHERCHEURS

Outre les responsables précédemment identifiés, ce sont 40 chercheurs au total qui contribueront activement à l'atteinte des objectifs du RÉVERBÈRE par leur participation à la réalisation d'un des quatre états de connaissances et, en fonction des intérêts et expertises, à la collaboration à deux autres équipes de travail (bien-être en contexte de diversité; recherche-développement) ou à la structure de gestion (Comité de valorisation). Voici les principaux rôles des chercheurs :

- Être activement engagé dans l'une des réflexions thématiques en fonction de l'expertise particulière de chacun (champ et ordre d'enseignement).
- Collaborer aux réflexions conceptuelles entourant le bien-être en contexte de diversité.
- Collaborer aux réflexions procédurales entourant la recherche-développement.
- Collaborer à la rédaction d'un des deux avis (mécanismes de transfert et modalités de valorisation de la recherche; recherche-développement en soutien à la production de connaissances vulgarisées, synthétisées et contextualisées).
- Être à l'écoute des besoins des milieux de pratique à travers le dialogue avec le Comité consultatif.
- Assurer la collaboration avec les partenaires de terrain dans le processus de transformation des CIR en produits vulgarisés, synthétisés et contextualisés.
- Collaborer avec les experts internationaux.

- Collaborer aux activités de mobilisation de connaissances en fonction de l'expertise particulière de chacun (transfert des connaissances et productions vulgarisées, synthétisées et contextualisées).
- Collaborer aux activités de transfert des connaissances avec les collaborateurs (public scientifique).
- Valoriser l'expertise multidisciplinaire et multisectorielle dans l'étude approfondie des thématiques.
- Contribuer à l'encadrement des étudiants de 1^{er}, 2^e et 3^e cycles.
- Contribuer au mentorat des nouveaux chercheurs (le cas échéant).
- Contribuer au rayonnement du RÉVERBÈRE dans son milieu et dans son propre réseau.

COLLABORATEURS

Les collaborateurs, au nombre de 10, contribueront activement à l'atteinte des objectifs du **RÉVERBÈRE** par leur participation à la réalisation d'un des quatre états de connaissances ou à la collaboration à l'une des deux équipes de travail (bien-être en contexte de diversité; recherche-développement). Voici les principaux rôles des collaborateurs :

- Jouer un rôle d'expert critique sur l'un des quatre états de connaissances ou sur les réalisations de l'une des deux équipes de travail en offrant une rétroaction critique et constructive aux chercheurs.
- Collaborer aux activités de rédaction par la réalisation d'articles scientifiques en collaboration avec les chercheurs.
- Collaborer aux activités de transfert des connaissances avec les chercheurs (public scientifique).

Le RÉVERBÈRE bénéficie de l'expertise d'autres partenaires, acteurs clés à l'étape de la communication, de la diffusion et de la transformation des CIR, qui sont appelés à travailler directement avec les chercheurs et les comités scientifique et de valorisation :

- les **Presses de l'Université du Québec** (Martine Des Rochers, directrice générale), pour l'édition des états de connaissances en format numérique, accessibles sur la plateforme web du RÉVERBÈRE;
- **Productions Rouj** (Jacques Rousseau, président et directeur artistique), pour le soutien dans le développement de l'image du RÉVERBÈRE;
- le **Collège Shawinigan** (Jean-François Léveillé, directeur adjoint des études à la formation continue) pour le développement web;
- le **Centre de transfert pour la réussite éducative** (Linda St-Pierre, présidente-directrice générale), pour le soutien au transfert des connaissances vulgarisées, synthétisées et contextualisées;
- le **PÉRISCOPE** : Plateforme Échange, Recherche et Intervention sur la SColarité: Persévérance Et Réussite (Thérèse Laferrière, coprésidente), pour sa contribution au réseautage.

3. SÉQUENCE DE RÉALISATION DES PRINCIPALES ACTIVITÉS DU RÉSEAU

La figure 4 (p. 23) illustre la suite logique des réalisations du **RÉVERBÈRE**. Chacune des **équipes thématiques** devra identifier les **CIR** les plus susceptibles de soutenir le bien-être et la réussite en contexte de diversité. L'**équipe conceptuelle** explorera les **CIR** pour identifier celles permettant de mieux circonscrire le concept de bien-être en contexte de diversité afin d'éviter les flous de représentation.

L'**équipe méthodologique** recherche-développement identifiera les meilleurs mécanismes soutenant ce type de recherche nécessaires au processus de transformation des **CIR** identifiés en produits vulgarisés, synthétisés et contextualisés. Cette équipe s'attardera, dans cette première séquence de réalisation, à expliciter comment les partenaires des milieux de pratique conçoivent ce type de produits.

Une fois cette première phase de réalisation complétée (durée variable de 8 mois à 12 mois), les **équipes thématiques** et l'**équipe conceptuelle** amorceront la transformation des **CIR** identifiées en produits vulgarisés, synthétisés et contextualisés à partir des lignes directrices émises par l'équipe méthodologique. Rappelons que ce processus repose sur une étroite collaboration entre chercheurs et partenaires de terrain. Cette phase de réalisation sera d'une durée variable de 6 à 12 mois.

La dernière phase de la séquence de production renvoie à la diffusion des connaissances et des produits développés par l'équipe du **RÉVERBÈRE**. La diffusion des produits dérivés des **CIR** ont la particularité d'être libres d'accès et ainsi, accessibles à l'ensemble de la francophonie canadienne par la plateforme web du **RÉVERBÈRE**. La diffusion de ces produits est également favorisée par leur visibilité grâce aux propres plateformes de nos partenaires (universitaires, issus des milieux de pratique et du domaine de l'édition ou du transfert des connaissances). La diffusion s'appuie également sur des pratiques plus traditionnelles telles que des séminaires et des communications professionnelles. La diffusion scientifique est quant à elle soutenue par la production de quatre monographies libres d'accès et la production d'articles scientifiques. Le recours aux communications scientifiques sera également exploité.

Riche de ses expériences, le Réseau produira également deux avis destinés aux ministères des provinces canadiennes. Afin de mener à terme l'ensemble de ses activités, le Réseau se donne un échéancier de cinq années, sachant que les premières équipes à ouvrir la voie (an 1 du projet) sont : l'équipe intervention éducative, l'équipe conceptuelle et l'équipe méthodologique. C'est lors du premier séminaire de travail en présence que les membres du Réseau détermineront quelle(s) équipe(s) thématique(s) suivra(ont) le pas à l'an 2 et 3, sachant qu'il faut compter minimalement deux années pour réaliser le cycle complet de la séquence de production pour une équipe.

SÉQUENCE DE RÉALISATION DES ACTIVITÉS DU RÉVERBÈRE

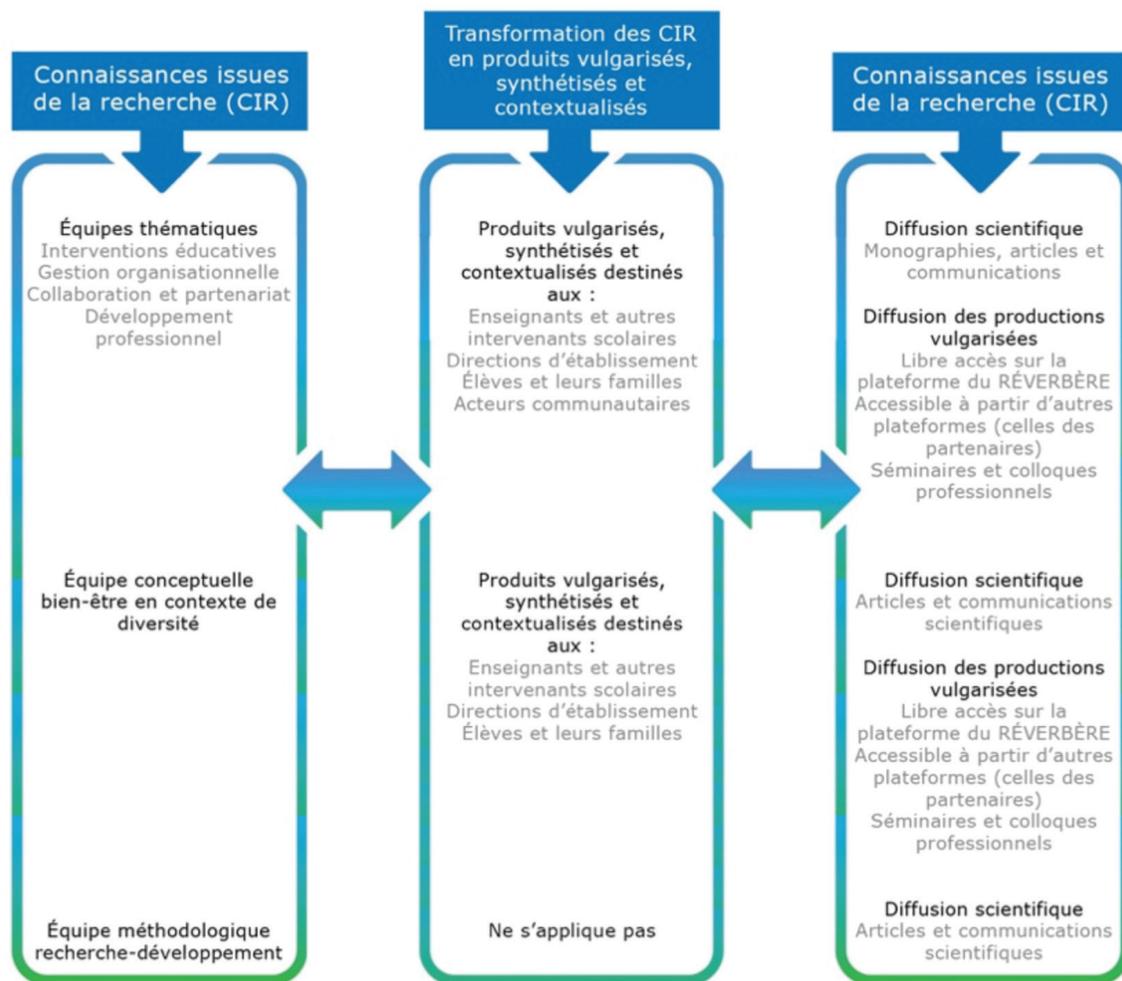


Figure 4. Séquence de réalisation des activités du RÉVERBÈRE
Équipes thématiques, Équipe conceptuelle et Équipe méthodologique

